Faut-il vraiment détruire les petits barrages de moulins et les chaussées d'étangs ?

Des scientifiques tirent la sonnette d'alarme. Patrice Cadet et Christian Lévêque, chercheurs e.r. à l'IRD, remettent en cause les diagnostics fondés sur des dogmes plus que sur des preuves. À travers l'exemple des truites de la Loire, ils dénoncent une approche uniforme, coûteuse, et parfois contre-productive de la restauration des cours d'eau.

Et si le vrai problème n'était pas l'obstacle, mais la manière dont on gère l'eau ?

Une évidence à reconsidérer ?
Toujours présentée comme vitale à la bonne santé des écosystèmes aquatiques, la restauration de la continuité écologique repose sur des principes non débattus. Cette vision dominante à travers le cas de la Loire et des truites fario, appelle à une approche plus nuancée.

Et si on se trompait de combat ?
Des milliards dépensés, des seuils détruits, des moulins condamnés… pour un bénéfice écologique non avéré, la politique de continuité écologique a été fondée sur des axiomes militants, plus que sur des faits. Et si les poissons, eux, s'en accommodaient très bien ?

Les truites n'ont pas lu le Grenelle de l'environnement
Elles nagent, vivent, et se reproduisent parfois très bien… même là où les seuils n'ont pas été détruits. En s'appuyant sur des observations concrètes dans le bassin de la Loire, les deux chercheurs remettent en question la pertinence de certaines politiques de restauration des rivières.
Et si l'écologie gagnait à s'ancrer davantage dans le réel ?

La biodiversité ?
Les réponses apportées par les données disponibles et les travaux de terrain offrent un éclairage critique sur les fondements et les effets réels de cette stratégie, moins scientifique que dogmatique.
Les vrais problèmes sont la gestion quantitative et qualitative défaillantes de l'eau d'une part et les prédations d'autre part.

Questions de l'OCE
Dans quelle mesure la politique de restauration de la continuité écologique serait-elle strictement indispensable au titre de la reproduction de la truite fario en rivière alors qu'elle fait l'objet d'empoissonnements massifs depuis 1970, qu'elle s'élève très facilement en pisciculture et qu'elle n'est pas une espèce menacée ?
Cela remet en cause l'argument central selon lequel sa vie dépendrait de la suppression des seuils.
Ne s'agit-il pas d'un alibi parmi d'autres, simplement fondé sur l'obsession de la suppression systématique des obstacles hydrauliques, au mépris des nombreux préjudices bien plus importants que les hypothétiques gains escomptés, sans jamais aucune analyse coût/bénéfice préalable ?

Est-ce que les pollutions diverses cumulées n'auraient pas un impact négatif sur les espèces piscicoles alors que les ouvrages incriminés existent pour la plupart depuis des siècles ?

Lire l'article de Patrice CADET et Christian LEVEQUE
Directeurs de Recherche IRD

Migrateurs holobiotiques et continuité écologique